



Comité Départemental de
Badminton de la Savoie

Document : CR Réunion des président, conférence Est N°1

Date : 16/09/2025

Par : Clément BONNET

Sommaire

1. Présence.....	2
2. Répartition des joueurs en Savoie	2
3. Création d'un poste d'entraîneur conférence Est.....	3
4. Pourquoi seriez-vous concernés par la démarche ?.....	3
4.1. Challes-les-Eaux :.....	3
4.2. Montmélian.....	3
4.3. Saint-Pierre-d'Albigny	3
4.4. Grésy-sur-Isère	4
4.5. Saint Jean de Maurienne.....	4
4.6. Albertville	4
4.7. Tarentaise	5
4.8. Bourg Saint Maurice :.....	5
4.9. Val d'Arc :	5
4.10. Ugine :	5
5. Hypothèses de montage	6
5.1. Hypothèse la plus viable dans un premier temps	6
5.2. Autre hypothèse évoquée, non viable à ce jour	7
6. Quelles Aides ?	8

Légende :

- Informations à confirmer
- Compléments post réunion

1. PRESENCE

CDBS :

- Président (**Clément**), Trésorier (**Alain**), Agent de développement (**Vincent**), Commission interclub (**Patrice**), Pratique féminine & Coupe de Savoie (**Adeline**)

Les clubs :

- Montmélian : Cédric
- Saint Pierre d'Albigny : **Patrice, Clément**
- Saint-Jean-de-Maurienne : Lisa, Maxime
- Grésy-sur-Isère : Caroline, Mathilde
- Albertville : Valentin, **Adeline**
- Tarentaise : Anthony

Conviés, excusés :

- Challes-les-Eaux : Isabelle
- Val d'Arc : Thierry, Hélène
- Ugine : Philippe

2. REPARTITION DES JOUEURS EN SAVOIE

Cf présentation.

Chiffres saison 2024/2025 :

- 4 bassins, 14 clubs affiliés, 1853 joueurs

Bassin Aixois : 752 joueurs

- Aix-les-Bains : 351 / **1 Entraineur ➔ 2 avec Jules en alternance 2025/2026.**
- le Bourget : 145
- St-Genix-sur-Guiers : 134
- Yenne : 122

Bassin Chambérien : 709 joueurs

- Chambéry : 429 / **2 Entraineurs**
- Challes-Les-Eaux : 171
- Montmélian : 109

Bassin Combe de Savoie-Maurienne : 177 joueurs

- St-Pierre-d'Albigny : 58
- Grésy-Sur-Isère : 51
- St-Jean-de-Maurienne : 55
- Val d'Arc : 13

Bassin Albertvillois : 215 joueurs

- Albertville : 127
- Tarentaise : 26
- Ugine : 62

3. CREATION D'UN POSTE D'ENTRAINEUR CONFERENCE EST

Cf présentation.

4. POURQUOI SERIEZ-VOUS CONCERNES PAR LA DEMARCHE ?

Tous les clubs présents sont alignés sur le fait qu'il faille porter un emploi dans un des clubs. Personne ne souhaite créer un GIE.

4.1. Challes-les-Eaux :

4.1.1. Pourquoi seriez-vous intéressé par la démarche ?

- **OUI / NON** ?
- **Jours** : Mardi / Jeudi / Vendredi
- **Horaires** :
- **Missions** : Jeunes

4.1.2. Intéressé de rejoindre le mouvement ?

4.2. Montmélian

4.2.1. Pourquoi seriez-vous intéressé par la démarche ?

- 2 créneaux jeunes (lundi + vendredi, avec Matthieu).
- 1 créneau adulte (compétiteurs ou loisirs).
- Matthieu assure aussi les adultes.
- Volonté : garder un encadrant sur les jeunes.
- Adulte bi-mensuel (mercredi ou vendredi).

4.2.2. Intéressé de rejoindre le mouvement ?

- **OUI**
- **Jours** : Lundi / vendredi / mercredi ou vendredi pour adultes
- **Horaires** : 17h-18h15 / 17h-18h30 / 20h30-23h / 18h30-20h30
- **Missions** : Jeunes / adultes / tout mélangés

4.3. Saint-Pierre-d'Albigny

4.3.1. Pourquoi seriez-vous intéressé par la démarche ?

- 2 créneaux mensuels (débutants + compétiteurs).
- Avant : Jérémie, aujourd'hui personne.
- Situation de transition.
- Pas de forte demande mais beaucoup de nouveaux motivés.
- 4h/mois.
- Pas de créneaux jeunes.

4.3.2. Intéressé de rejoindre le mouvement ?

- **OUI**
- **Jours** : Lundi, jeudi
- **Horaires** : 20h30-22h30
- **Missions** : Compétiteurs / non compétiteurs Adultes

4.4. Grésy-sur-Isère

4.4.1. Pourquoi seriez-vous intéressé par la démarche ?

- Avant : 2 coachs + Fred (CDBS) 1 fois/mois.
- Aujourd'hui : plus de coachs, école jeunes menacée.
- Passé : 2 séances U15 (3h/sem).
- Maintenant : 1h30 U11.
- Les jeunes restent présents aux événements.

4.4.2. Intéressé de rejoindre le mouvement ?

- **OUI**
- **Jours** : mardi + 1 fois par mois pour adultes + mercredi matin tout petit
- **Horaires** : 18h-19h30 / 19h30-21h30 / 10h-11h30
- **Missions** : tout petits de 7 à 11 ans / 12 à 17 ans le mardi / adultes. Accompagnements des jeunes sur les tournois.

4.5. Saint Jean de Maurienne

4.5.1. Pourquoi seriez-vous intéressé par la démarche ?

- Objectif : hausser le niveau du club.
- 1 entraînement/mois.
- Gros frais de déplacements.
- Un entraîneur donne du poids face à la mairie.
- Négociations en cours pour créneaux.
- Besoin urgent de maintenir un entraîneur.

4.5.2. Intéressé de rejoindre le mouvement ?

- **OUI**
- **Jours** : Mardi 1 fois par mois
- **Horaires** : 18h30-20h
- **Missions** : Adultes

4.6. Albertville

4.6.1. Pourquoi seriez-vous intéressé par la démarche ?

- Reprise avec Jérémie sur les jeunes, pas sur les adultes.
- Avant : Lois puis Marie + Valentin.
- 50 jeunes, répartis par niveau.
- Deux dynamiques : compétiteurs et loisir.
- Jérémie appuyé par Béranger + Romain.
- Offres de poste publiées sans succès (mi-temps).
- 130-150 licenciés.
- 8h30 d'entraînements/semaine (jeunes + adultes).
- Idée : entraînement observé par un coach externe mais encadré par bénévoles.
- Possibilité de stage commun le samedi.

4.6.2. Intéressé de rejoindre le mouvement ?

- **OUI**
- **Jours** : lundi mercredi jeudi vendredi (mutualiser les jeunes)
- **Horaires** : 18h30-22h30 / 17h30-20h / 20h30-22h30 / 17h30-20h

- **Missions :** Entraînements, accompagnements jeunes, (inscriptions ?), partenariats (développements) Jeunes + Adultes

4.7. Tarentaise

4.7.1. Pourquoi seriez-vous intéressé par la démarche ?

- Avant : Jérémie.
- Coût : 135€ les 2h + 100€ de déplacements.
- Besoin adultes prioritaire.
- 3 créneaux/semaine.
- Un créneau assuré par Bourg-Saint-Maurice.
- Plus pertinent avec l'intégration d'Aime.
- Création probable d'un vrai club l'an prochain.
- Objectif : lancer un créneau d'entraînement.

4.7.2. Intéressé de rejoindre le mouvement ?

- **OUI**
- **Jours :** Lundi & Jeudi
- **Horaires :** 20h-22h30 / 20h30-22h30 jeudi
- **Missions :** Adultes, tous niveaux

4.8. Bourg Saint Maurice :

4.8.1. Pourquoi seriez-vous intéressé par la démarche ?

Non présent lors de la discussion, positionnement à définir.

4.8.2. Intéressé de rejoindre le mouvement ?

- A discuter avec Didier ARMAND mais peut-être, dans le cadre de la relance de la tarentaise.
- **Jours :** Mercredi 1 fois par mois
- **Horaires :** 20h-22h30
- **Missions :** Adultes uniquement, compétiteurs

4.9. Val d'Arc :

4.9.1. Pourquoi seriez-vous intéressé par la démarche ?

Non présent lors de la discussion, positionnement à définir.

4.9.2. Intéressé de rejoindre le mouvement ?

- **OUI / NON ?**
- **Jours :** Samedi / Jeudi, nouveau créneau ?
- **Horaires :**
- **Missions :** Adultes

4.10. Ugine :

4.10.1. Pourquoi seriez-vous intéressé par la démarche ?

Non présent lors de la discussion, positionnement à définir.

4.10.2. Intéressé de rejoindre le mouvement ?

- **OUI / NON ?**
- **Jours :**
- **Horaires :**
- **Missions :**

5. HYPOTHESES DE MONTAGE

5.1. Hypothèse la plus viable dans un premier temps

Au sein de la conférence Est, nous détectons le besoin « immédiat » de la création d'1,5 poste. Pas assez pour en créer 2.

Les clubs convergent sur le fait qu'il y a un besoin d'encadrement plus fort dans certains clubs. Nous parlons de besoins « Structurels ». Dans le cas où l'accompagnement souhaité est ponctuel, le besoin devient secondaire.

Le club d'Albertville pourrait s'occuper du portage du salarié et de la création de poste. Les conditions étant :

- Validation du CA de la « prise de risque du poste ». Réunion prévue jeudi 18/09. Attente retour aux autres clubs.
- De mettre en place une convention entre les clubs identifiés, qui s'engagent à solliciter Albertville pour de la mise à disposition rémunérée.
 - Suite call avec la ligue : **Dans le contrat de prestations**, tout peut être cadrer. (durant 2 ans c'est possible). En cas de non-respect d'engagement d'un club, possible de solliciter le service litiges de la ligue pour la conciliation et trouver une « porte de sortie ».
 - Attention au terme :
 - « Mise à disposition » = salaire du salarié sans marges possibles
 - « Contrat de prestation » = marges possibles
 - Le conseil est de partir sur un contrat de prestation ce qui permet de « valoriser le poste » et le « portage du risque » d'avoir un salarié.
 - A titre informatif, prix pratiqués au sein du CDBS :
 - 35€/h sur terrain
 - + frais de déplacements (37cts du km + péage le cas échéant)

5.1.1. Les interventions du salarié recherché pourrait être :

- Lundi : **5h30**
 - HEBDO ; 17h-18h15 : Montmélian
 - HEBDO ; 18h30-22h30 : Albertville
 - 1 Lundi par mois, remplacement d'Albertville ; 20h-22h30 : Tarentaise
- Mardi : **1h30 + 2h ponctuels**
 - HEBDO ; 18h-19h30 : Grésy-sur-Isère
 - 1 fois / mois ; 19h30-21h30 : Grésy-sur-Isère
 - HEBDO : Remplacement Par Saint Jean de Maurienne, 1 fois par mois
- Mercredi : **4h**
 - HEBDO ; 10h-11h30 : Grésy-sur-Isère
 - HEBDO ; 17h30-20h : Albertville
- Jeudi : **2h**
 - HEBDO ; 20h30-22h30 : Albertville
 - 1 à 2 Lundi ou jeudi par mois, remplacement d'Albertville ; 20h30-22h30 : Saint-Pierre d'Albigny (SPA). Si pas possible, proposition de SPA de faire un stage plus long dans le gymnase d'Albertville les samedis (suite proposition Albertville pour accueillir)

- Vendredi : **2h30**
 - HEBDO ; 17h30-20h : Albertville

= 17h « vendues »

+ les préparations à prévoir (4-5h « non vendues ») = 22h

+ administratif (8h « non vendues ») = 30h

+ mises à disposition ponctuelles CDBS / Ligue 1h mensuel (heures plus importantes quand mobilisation et parfois pas de sollicitation). Heures « vendues ».

+ Reste 4h de développement / accompagnement stages. Heures « vendues ».

En cas de perte de partenariat club ou de souhait de développement ; des missions possibles, liste non exhaustive :

- Stages les samedi ou durant les vacances scolaire
- Développement de la pratique féminine (stages dédiées, tournoi salades ouverts aux entre clubs, ...)
- Développement de partenariat & communication (Mairies, com mutualisée, recherche des partenaires privés, ...)
- Intervention dans des écoles
- ...

5.1.2. Le poste en tant que tel

Suite à un call avec la ligue, le poste proposé pourrait être :

- Groupe 4 forfait jour
- Nécessite un DE
- 2100€ brut pour environ 1800€ net de salaire
- Si hausse horaire = prévu dans le contrat, pas d'heures supplémentaires à prévoir.
- /!/ s'il passe en groupe 5 forfait jour, le montant passe de 1800€ net à 2000€ net.

5.1.3. Pour Ugine, Challes-les-Eaux, Val d'Arc

Non présents lors de la réunion, sont-ils intéressés par la démarche ?

Challes-les-Eaux : Actuellement dans une autre dynamique suite au changement de présidence. Piste explorée : Monter en compétence des bénévoles pour encadrer. Système viable sur 2025/2026, à questionner.

Ugine : A questionner

Val d'Arc : A questionner

5.2. Autre hypothèse évoquée, non viable à ce jour

Hypothèse à conserver dans le développement futur de la pratique du badminton en Savoie

Création de 2 postes entraîneurs :

- Conférence centrale : Challes-les-Eaux, Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny
 - Compatible en disponibilité des créneaux
 - Pas assez de joueurs.
 - Devrait comble avec pas mal de missions externes.
- Conférence est : Grésy, Albertville, Tarentaise, Maurienne
 - Compatible en disponibilité des créneaux
 - Assez de joueurs
 - Ok pour missions de développement

6. QUELLES AIDES ?

Pour l'ANS, nous avions eu des aides à la création du poste de Frédéric CHATEAU au CDBS. Pour les autres types d'aides, il faut monter des « projets » pour convaincre de l'apport.

● 1. Aides de l'État – via l'ANS (Agence Nationale du Sport)

Emplois sportifs aidés (emploi ANS)

- **Public visé** : clubs, comités, ligues
- **Objectif** : soutenir la création d'emplois pérennes dans le champ du sport
- **Montant** : jusqu'à 12 000 € / an pendant 1 à 3 ans, en fonction des projets et zones
- **Critères d'éligibilité** :
 - Projet inscrit dans les **orientations sportives nationales ou locales**
 - Favoriser l'accès au sport : jeunes, QPV, ZRR, féminines, inclusion, etc.
 - Contrat **CDI ou CDD de plus de 12 mois, à temps plein ou partiel**
- **Dépôt de dossier** : au printemps via le **compte Asso**
- **Acteur clé** : DRAJES AURA (Direction régionale jeunesse et sports)

■ 2. Aides régionales – Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Dispositif emploi associatif régional

- **Conditions** : recrutement d'un salarié pour développer une pratique sportive ou accompagner la structuration.
- **Montant** : souvent entre 4 000 € et 10 000 €, cumulables avec l'ANS
- À solliciter via la **région AURA**, en lien avec le service sport.

■ 3. Aides départementales – Conseil Départemental de la Savoie

- Subventions possibles à l'emploi dans le cadre du **dispositif sport-santé, jeunesse, ruralité...**
- Aides complémentaires en fonction :
 - **Du nombre de bénéficiaires**
 - **De l'impact territorial (zone de montagne, zone rurale, etc.)**
 - **De l'inclusion (handisport, mixité, sport pour tous)**
- **Montant variable**, mais généralement de 1 000 € à 5 000 € par an

4. Collectivités locales (Communes et Intercommunalités)

- Exemples :
 - Bourg-Saint-Maurice
 - Communautés de communes : Haute Tarentaise, Cœur de Tarentaise, Val d'Arly, etc.
- Peuvent aider :
 - Par une subvention directe
 - Par la mise à disposition gratuite d'équipements
 - Par une participation à un emploi mutualisé ou partagé

Ajout après réunion :

5. le PEF (Aides fédérales)

Objectif : Aide à la création de poste

Montant : 6000/an durant 3 ans